



La participation de l'utilisateur, un enjeu de régulation dans la construction du parcours scolaire: rapport renouvelé aux familles des professionnels en institution spécialisée ?

VARLET Julie, LEM – CNRS, UMR 9221, Université d'Artois, France

Les usagers, d'hier à aujourd'hui, 9 juin 2017

Evolution des publics, évolution des politiques et évolution des accompagnements

Introduction

*Des politiques
sociales qui tendent
vers des parents
« participants »*

- Loi du 02 Janvier 2002-2 : "**participation directe** (...), à la **conception et à la mise en œuvre** du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne" (Art L311-3) de l'utilisateur.
- Loi du 11 février 2005 prévoit qu'un enfant soit scolarisé **en priorité vers l'établissement scolaire proche** de son domicile (Art L. 113-1) et amène le « principe de l'inclusion ».
- La circulaire n°2006-126 intitulée « Mise en œuvre du PPS » : la mise en œuvre de la scolarité **comprend nécessairement les parents ou représentants** légaux de l'élève.
- Un Projet **Personnalisé** de Scolarisation (P.P.S.) pour chaque enfant.

Comment se décline la notion de « parent participant » prescrite par la législation dans le discours des professionnels ?

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

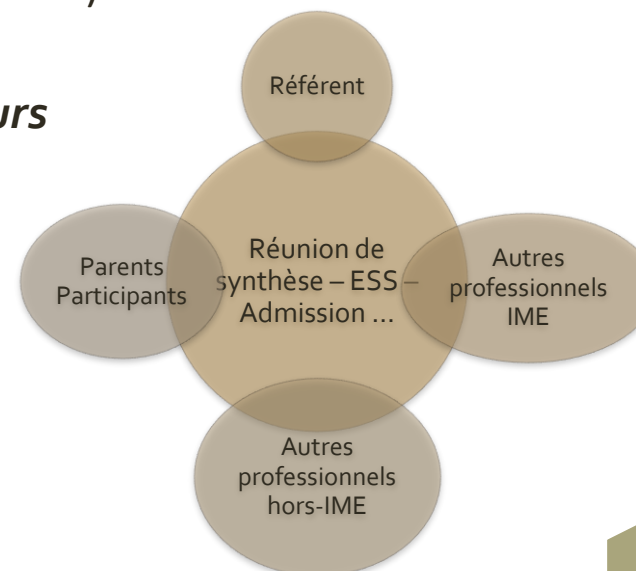
Contextualisation :

La mise en œuvre des politiques sociales qui amène de nouveaux enjeux ...

Nouveaux dispositifs

- Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.)

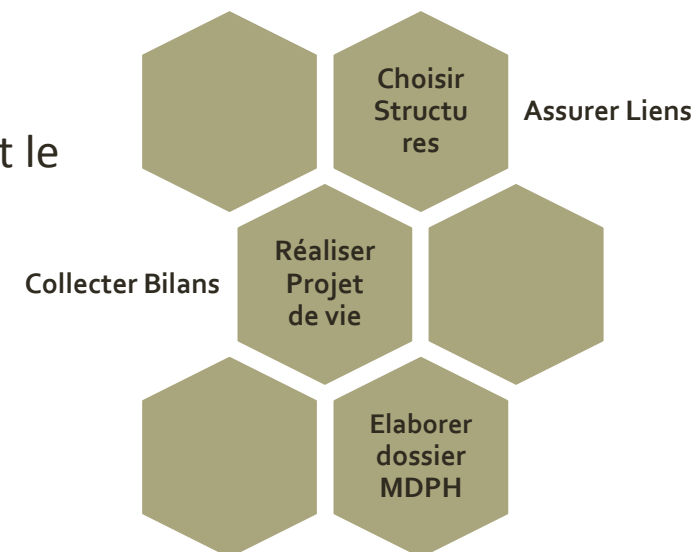
Nouveaux acteurs



Projet
Personnalisé
de
scolarisation

Nouveaux rôles : Rapport 2006-057 « La place et le rôle des parents dans l'école »

- « Parents coproducteurs » (Weller, 2013)
- « Responsabilité parentale » (Monceau, 2010)
- « Coopération et coéducation » (Sellenet, 2008)

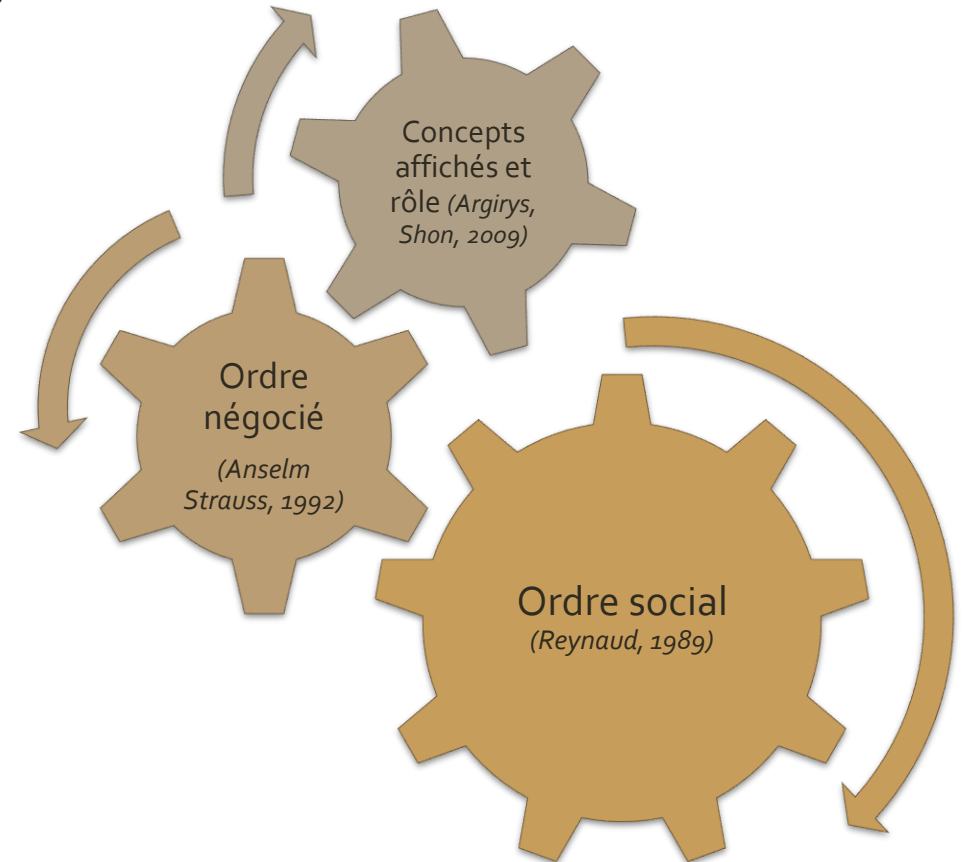


Approche théorique :

La mise en œuvre des politiques sociales qui vise à changer les rapports de pouvoir

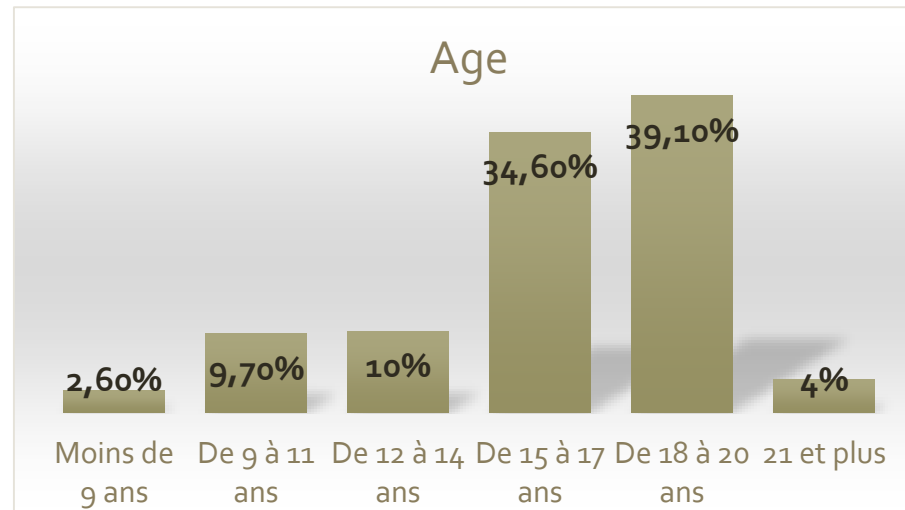
- Objectif : questionner le rôle accordé aux parents.
- Sociologie des relations de service et des régulations :
 - Weller, 2013 ; Vallon, 2002.
 - Reynaud, 1989 ; Sellenet 2009.

Rapports aux pouvoirs, entre négociation et arguments pour établir de nouvelles règles du jeu



Dispositif d'investigation :

- Enquête interactionniste et phénoménologique : IME et SESSAD
- Échantillon : 30 entretiens semi-directifs professionnels (Chef de service – Chef de service éducatif – Directeur) analysés à l'aide du logiciel Sphinx IQ
- Enfants accueillis âgés de 4 à 20ans, avec plus de 50% d'entre eux qui ont entre 15 et 20 ans.
- CSP Parents reflétant un milieu populaire : Mère sans profession (77%) – Père ouvrier (38%) ou sans profession (32%)



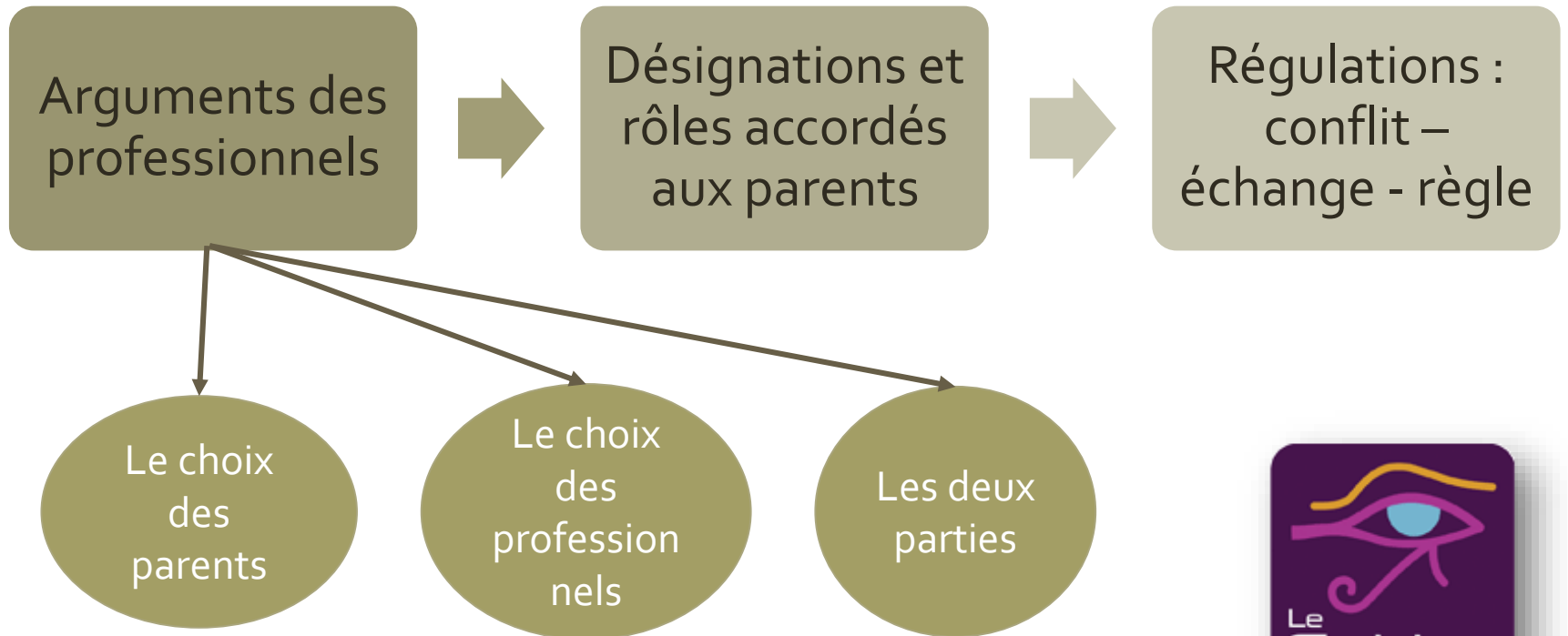
Dispositif d'investigation :

Ancrage interactionniste et phénoménologique.

■ Règle

■ Conflit

■ Echange



Les arguments des professionnels aux parents lors d'une prise de décision sur la scolarisation

La décision aux parents

36,7%, argument le plus avancé

Les parents ne veulent pas que leur enfant soit emmené à l'école ordinaire. C'est à eux de décider finalement.

Respecter leur choix

Un père était tellement en demande, avec une pression forte sur l'enfant afin de le mettre en inclusion dans le CP, on a tout de même respecté sa décision. Mais le gamin est quand même revenu cassé.

6,7%

Contre avis

On tente d'expliquer aux parents pour qu'ils puissent comprendre et décider au mieux.

10%

Transmission de savoir/d'information

Parents reconnus

6,7%

Maintenant, les parents, ils savent, ils connaissent leurs droits. On reconnaît qu'ils s'impliquent et ils prennent la décision pour leur enfant.

Les enjeux pour les professionnels dans la désignation de l'utilisateur et des familles dans la prise de décision

Résultats en institution :

La décision aux parents

La décision aux professionnels

Les deux parties

Les arguments des professionnels aux parents lors d'une prise de décision sur la scolarisation

La décision aux professionnels

Aujourd'hui on a des déficiences induites par le manque éducatif et familial. Ce sont des familles à risques. On doit aider l'enfant, le protéger et, mais aussi protéger sa famille.

23,3%

Famille « à risque »

Les familles ? Pour beaucoup ils ne s'investissent pas, on n'a pas de contact malgré nos efforts.

6,7%

Absence des familles

Mon métier fait que parfois je ne suis pas forcément très sympathique avec certaines familles. On n'arrive pas à se centrer sur la scolarisation. Mais on doit tout de même orienter l'enfant, l'accompagner malgré tout. C'est notre mission.

Identité professionnelle

20%

La loi demande de...

20%

Avec la loi 2005, c'est l'inclusion. Point. On tend au maximum vers. On se donne les moyens pour que ça fonctionne. Même si les parents ne sont pas toujours d'accord.

Les enjeux pour les professionnels dans la désignation de l'utilisateur et des familles dans la prise de décision

Résultats en institution :

La décision aux parents

La décision aux professionnels

Les deux parties

Les arguments des professionnels aux parents lors d'une prise de décision sur la scolarisation

La décision aux deux parties

On arrive aussi à la guidance parentale, on tente de leurs expliquer pourquoi telle ou telle solution serait meilleure pour leur enfant. On en discute. La plupart du temps, on arrive à un accord.

Guidance parentale

10%

Collégiale

20%

On donne tous nos avis et idées. Le tout c'est le bien-être de l'enfant. Les parents le savent, les professionnels aussi. Dès lors, la décision se prend naturellement

Les enjeux pour les professionnels dans la désignation de l'utilisateur et des familles dans la prise de décision

Résultats en institution :

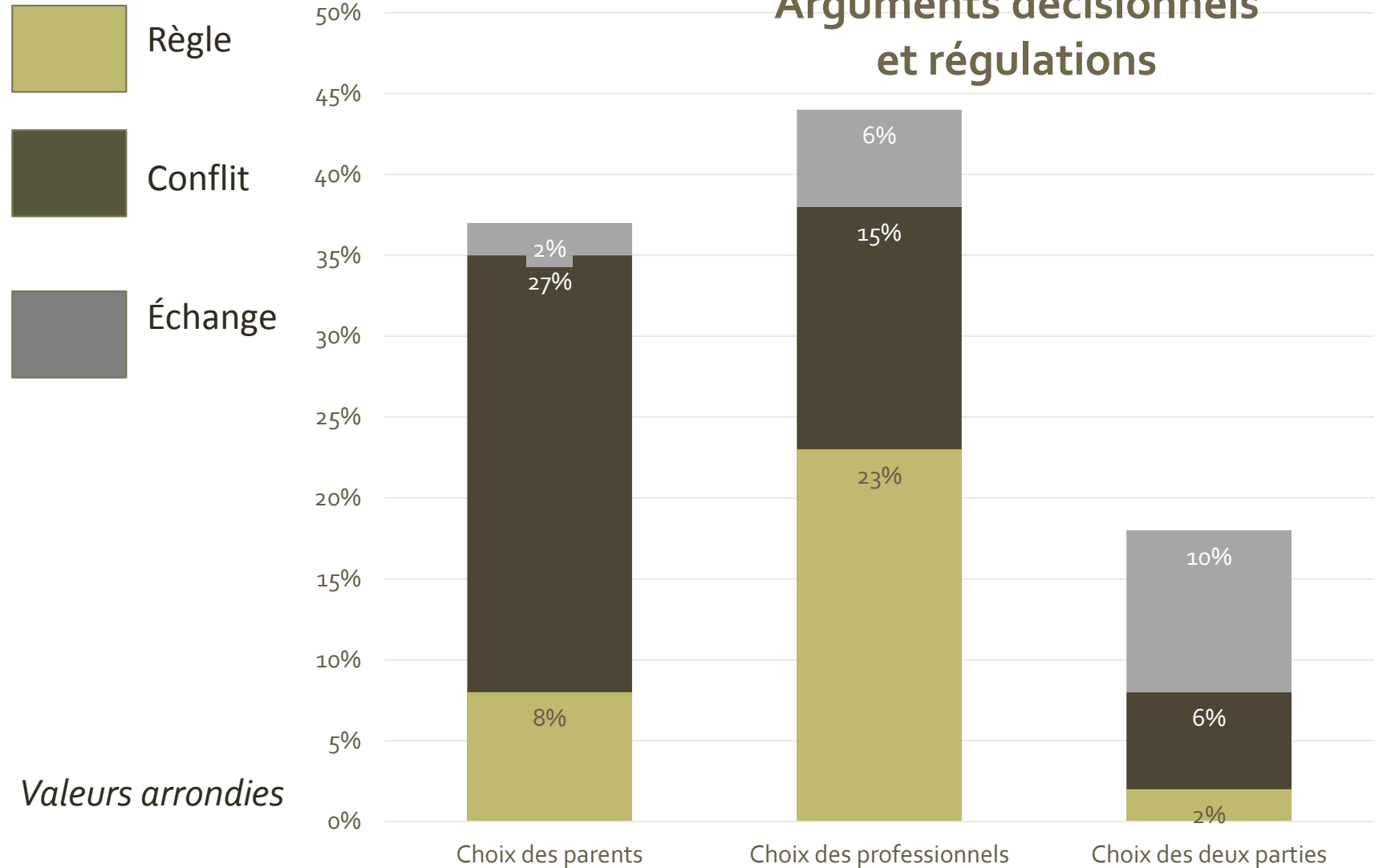
La décision aux parents

La décision aux professionnels

Les deux parties

Les arguments des professionnels aux parents lors d'une prise de décision sur la scolarisation

Arguments décisionnels et régulations



Valeurs arrondies

Résultats en institution :

Entre respecter la décision parentale et un ancrage traditionnel de l'identité professionnelle

Les enjeux pour les professionnels dans la désignation de l'utilisateur et des familles dans la prise de décision

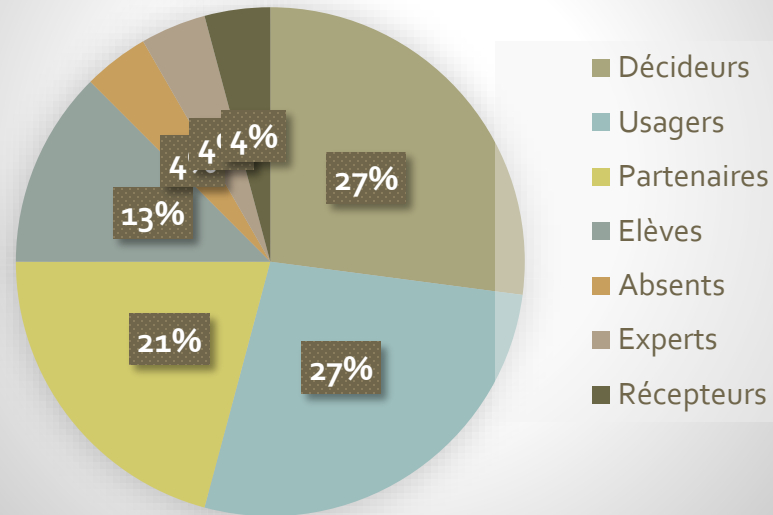
Les concepts affichés des professionnels aux parents

Les enjeux pour les professionnels dans la désignation de l'utilisateur et des familles dans la prise de décision

Résultats en institution :

Des parents « partenaires », mais surtout « acteurs » et « usagers »

Rôle des parents dans le discours des professionnels



Les parents ne souhaitent pas mettre l'enfant en ordinaire, car l'établissement est un milieu protégé et apaisant. Ils décident.

Décideurs/ Acteurs

Il faut accompagner les parents pour comprendre les besoins de leurs enfants. Ils sont aussi nos usagers.

Usagers

L'enfant a des difficultés de troubles de l'attention, je transmets un savoir aux parents, comme mes élèves, pour qu'ils puissent mieux comprendre.

Elèves

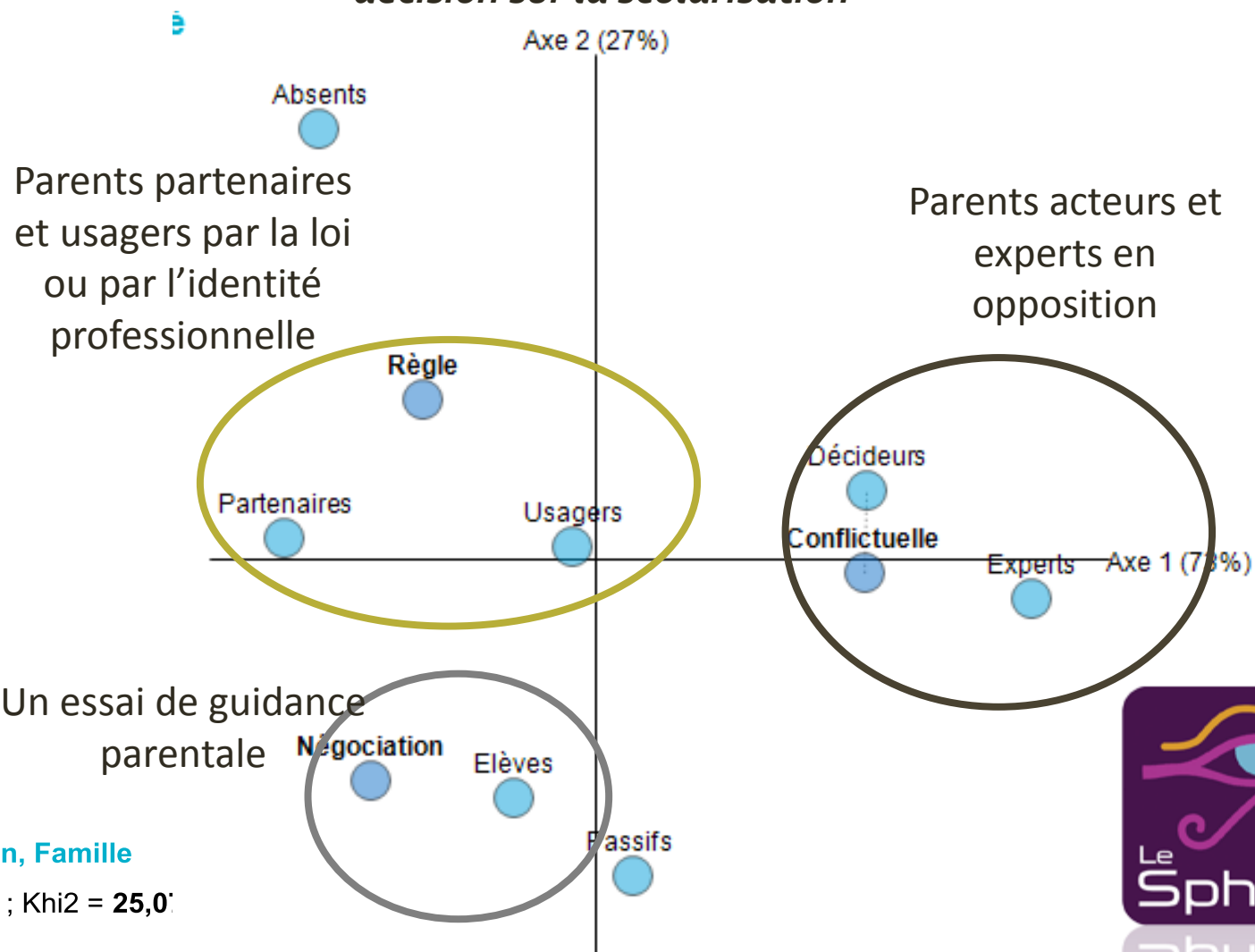
On travaille bien avec les enseignants référents et les familles dans la scolarité de l'enfant. On est partenaire.

Partenaires / Citoyens

La loi dit que les parents doivent participer aux ESS

Récepteurs / Bénéficiaires

Les places affichées et règles du jeu lors d'une prise de décision sur la scolarisation



Situation, Famille

$p = 0,01$; $\text{Khi}2 = 25,0$

La relation est significative.

Des modalités ont été regroupées
Carte : analyse factorielle des correspondances sur tableau croisé

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.



Les enjeux pour les professionnels dans la désignation de l'utilisateur et des familles dans la prise de décision

Résultats en institution :

Des participants – partenaires

entre règle et échange

Des participants – élèves par l'échange

Des participants – Acteurs et experts en conflit

Conclusion :

*Parents participants :
Une réalité toujours
fragile.*

Comment se décline la notion de « parent participant » prescrite par la législation dans le discours des professionnels dans la construction du parcours de scolarisation ?

- Parent participant : partenaire par obligation légale, passif car usager et/ou élève, ou actif en revendication.
- Rapports de domination et de contrôle face aux enjeux de la scolarisation.
- Réadaptation des parents à un nouveau cadre pour renégocier une marge de manœuvre.

Bibliographie :

- ARGYRIS C., SCHÖN D.A. (2002), *Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique*. Paris : DeBoeck Université, 380 p.
- MONCEAU G. (2010), *Technologies de l'implication des parents dans les institutions éducatives*, La revue internationale de l'éducation familiale, n°27.
- SELLENET C. (2008), *Coopération, coéducation entre parents et professionnels de la protection de l'enfance*, Vie scolaire, ERES.
- REYNAUD (1987), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- VALLON S. (2002), *Les quatre visages de l'usager*, Vie sociale et traitements, n° 76.
- WELLER J-M. (2012), *Relation de service*, Dictionnaire du travail, Presses Universitaires de France.

Contact :



VARLET Julie, LEM – CNRS : julie_varlet@ens.univ-artois.fr

